

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2025

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des **éléments à valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-LR1C	1/8

- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au *BOEN* n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) /6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- Maîtrise et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - Mémoriser et s'appropriier les notions.
Deuxième partie (histoire ou géographie) / 8 points	Questions sur documents	- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) / 6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Première partie : Histoire (6 points)

Thème 1 : le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Compétence évaluée : maîtriser et utiliser des repères chronologiques. (3 points)

Question 1 : définissez la notion de non-alignement.

Réponse possible : le non-alignement est le mouvement, politique ou concept de neutralité des pays qui refusent de prendre parti pour aucun des deux blocs durant la Guerre froide.

Éléments de valorisation :

- *précision sur la Guerre froide, notamment les blocs qui s'opposent (Est/Ouest) ;*
- *mention de la conférence de Bandung ;*
- *exemples de pays non-alignés.*

Question 2 : recopiez le tableau sur votre copie et complétez-le en faisant correspondre les acteurs aux événements et aux dates.

Réponse attendue :

Acteurs	Événements	Dates
Saddam Hussein ONU George Bush	Première Guerre du Golfe	1991
John Fitzgerald Kennedy Nikita Khrouchtchev Fidel Castro	Crises des missiles de Cuba	1962
Mao Zedong	Proclamation de la République Populaire de Chine	1949

Compétence évaluée : s'approprier les démarches historiques. (3 points)

Question 3 : racontez la création de la Communauté économique européenne (contexte historique, objectifs, acteurs...).

Réponse possible : après la Seconde Guerre Mondiale, des pays européens souhaitent garantir une paix durable entre eux. Ils engagent alors un processus de construction de liens économiques limitant le risque d'un retour à des rapports conflictuels. En 1951, la France, la RFA, l'Italie et le BENELUX signent un traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (création en 1952). Avec le traité de Rome en 1957, ces 6 pays renforcent leur coopération en l'étendant à d'autres secteurs économiques. Ils créent ainsi la Communauté économique européenne, qui s'accompagne de la création d'un marché commun et d'une union douanière. La CEE permet la libre circulation des hommes et des marchandises.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-LR1C	3/8

Éléments de valorisation :

- précisions sur la CECA, évocation du plan Schuman ;
- précisions sur l'idée de marché commun ;
- précisions sur les futurs élargissements, l'évolution de l'alliance (Union européenne).

Deuxième partie : Géographie (8 points)

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Capacités évaluées :

- décrire une situation géographique ;
- questionner un/des documents pour conduire une analyse géographique autour d'un projet d'aménagement lié au développement durable ;
- réaliser un croquis simple de géographie.

**Sujet : Le projet « Emili » :
exploitation d'une mine de lithium à Échassières (Allier)**

Questions et réponses possibles

Question 1 : expliquez les enjeux de la production de lithium dans l'Allier aux échelles locale et nationale. (Document 1)

Réponse possible : la production de lithium apparaît comme un enjeu majeur/important au niveau économique et industriel. Le lithium est utilisé pour la production de batteries de voitures électriques, avec comme objectif l'indépendance de la France pour cette production, en respectant les enjeux environnementaux et sanitaires.

A Échassières, de nombreux emplois seront créés (entre 500 et 600 emplois directs, 1 000 indirects).

Éléments de valorisation :

- place de la France dans le monde ;
- politique industrielle de la France ;
- mise en rapport de la production annuelle avec la production mondiale 34 000 tonnes = 3^e place mondiale derrière l'Australie et le Chili ;
- références aux ODD et aux changements globaux.

Question 2 : relevez les critères d'une « mine responsable » selon Imerys. (Document 1)

Réponse possible : cette mine se veut responsable en proposant la diminution des nuisances sonores et des poussières grâce à une mine et une usine de concentration souterraines ; les résidus seront utilisés pour combler les galeries ; une consommation d'eau raisonnée (90 % eau utilisée recyclée ; pompage dans rivière Sioule, pas dans les nappes) ; un transport par pipeline vers la zone de stockage et de chargement ; absence de transport par camion en misant sur le train.

Éléments de valorisation :

- zéro artificialisation ;

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-LR1C	4/8

- respect des ODD ;
- référence au site de Montluçon ;
- référence à la désindustrialisation, aux fermetures de mines ou à la rareté de l'ouverture d'une mine en France ;
- utilisation de la citation « ...je mets au défi quiconque de citer une mine dans le monde plus écoresponsable que le projet Emili ».

Question 3 : recopiez le tableau suivant sur votre copie et complétez-le afin d'identifier les acteurs et leurs arguments. (Documents 1, 2 et 3)

Réponse possible : on attend au moins l'identification de deux acteurs et de deux arguments favorables au projet. Idem pour les opposants au projet.

	Acteurs	Arguments
Favorables au projet	<i>État, Hommes politiques : Président de la République, ministres</i> <i>Préfet</i> <i>Maires</i>	<i>Importance de l'économie, de la politique, objectif de l'indépendance énergétique de la France, réduction des émissions de gaz à effet de serre</i> <i>Retombées économiques,</i> <i>Emplois directs et indirects/</i> <i>Élément de valorisation :</i> <i>Importance du projet pour la France</i>
Opposants au projet	<i>Agriculteurs,</i> <i>Habitants et élus, maires de St Bonnet et Naves,</i> <i>Collectif St Bonnet</i>	<i>Présence d'un site Natura 2000 (forêt des Colettes), risque de la perte du label de station verte pour St Bonnet ; usine de chargement à proximité de l'école ; site Naturopôle avec des entreprises engagées dans une démarche responsable.</i> <i>Éléments de valorisation :</i> <i>- pollution de l'air ;</i> <i>- danger pour les habitants ;</i> <i>- destruction d'un site ;</i> <i>- usage de l'eau et traitement des eaux usées.</i>

Question 4 : réalisez un croquis (**ANNEXE 1 page 9/13 à rendre avec la copie**) reprenant les différentes implantations du projet Emili dans l'Allier à partir de la légende proposée et des documents 1, 2 et 3.

Réponse possible : voir page 6.

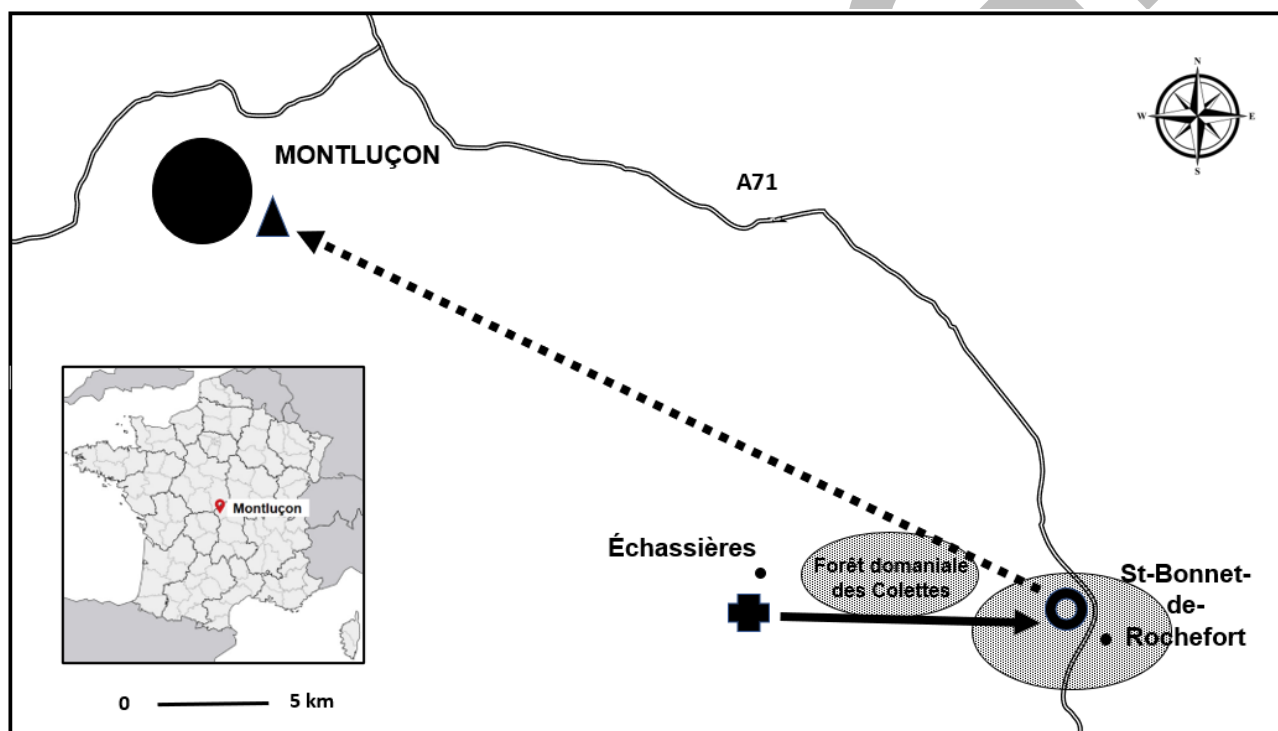
Question 5 : justifiez l'affirmation suivante dans un texte d'une dizaine de lignes : « pour relever le défi des changements globaux, de multiples acteurs aménagent les territoires dans une logique de développement durable. Ces aménagements peuvent être à l'origine de conflits d'usage. » Vous vous appuyerez sur l'exemple du projet Emili ou sur tout autre exemple de votre choix.

Réponse possible : on attend la présentation d'une ressource (accessibilité et disponibilité), de son enjeu dans un contexte local, national ou mondial, de son influence sur les changements globaux et l'aménagement des territoires. Le candidat devra montrer avec la définition d'un conflit d'usage, la difficulté de concilier les intérêts de tous les acteurs, d'habiter un territoire.

Éléments de valorisation :

- valorisation d'un exemple autre que celui du sujet ;
- référence aux ODD ;
- précision du projet présenté ;
- variété des acteurs présentés à différentes échelles ;
- toute référence à l'actualité.

Croquis de la question 4 :



Légende :

	Zone d'extraction du lithium		Station de stockage et de chargement du lithium
	Usine de conversion et de raffinage du lithium		Zones de conflit d'usage
	Flux du minerai par canalisations souterraines		Flux du minerai par transport ferroviaire

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Compétences évaluées :

- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ;
- respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

Sujet : les formes du débat démocratique à l'heure du numérique.

Questions et réponses possibles

Question 1 : expliquez la phrase soulignée dans le document 1.

Réponse possible : la République démocratique française repose sur une devise en triptyque : liberté, égalité, fraternité. Le pouvoir est exercé par le peuple et pour le peuple :

- le pouvoir politique garantit les droits des citoyens : les droits inhérents à la personne humaine (égalité, liberté, sûreté, résistance à l'oppression...) et les droits qui en découlent (suffrage universel, égalité hommes-femmes, égalité devant la loi par exemple).
- le pouvoir organise des élections à intervalles réguliers permettent de renouveler le mandat des élus après un débat.
- le pouvoir garantit le respect de la séparation des trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire). La justice est indépendante des deux autres.

Élément de valorisation :

- toute réponse enrichie d'exemples précis.

Question 2 : identifiez les avantages et les problèmes que soulèvent les *civic tech* pour la démocratie. (Document 1)

Réponse possible : les civic tech présentent l'avantage d'élargir la participation des citoyens (nouveaux acteurs), de créer de nouveaux espaces de débat et de favoriser des formes d'expression nouvelles et plus directes en direction du pouvoir politique.

Les civic tech soulèvent également des problèmes comme la représentativité des données de participation citoyenne, la question de l'accès et de la maîtrise des outils numériques, la question de l'égalité des citoyens (un citoyen = une voix dans le système représentatif), ou encore leur lien avec d'autres modalités de participation citoyenne (réunions publiques, engagement associatif...).

Question 3 : expliquez comment l'Assemblée nationale essaie de développer de nouvelles formes de participation citoyenne. (Documents 1 et 2)

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BCP-FHG-HGEMC-LR1C	7/8

Réponse possible : pour développer de nouvelles formes de participation, l'Assemblée nationale a ouvert une plateforme en ligne dédiée au dépôt de pétitions citoyennes. Celles-ci sont examinées par les commissions permanentes spécialisées de l'Assemblée puis débattues en hémicycle à condition qu'elles recueillent un nombre conséquent de signatures.

Question 4 : vous participez à une réunion publique dont l'objet est d'échanger sur la question suivante : « Pourquoi et comment renouveler les formes du débat démocratique à l'ère du numérique ? ». Exposez votre point de vue dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes.

Réponse possible :

- une démocratie et ses institutions perçues comme en crise : problèmes de l'abstention aux élections, de la défiance à l'égard des politiques, des mouvements de contestations fortes et violentes parfois (manifestations, occupations illégales de terrain par exemple). Cette crise rend nécessaire la revitalisation de la démocratie ;
- les outils numériques de la civic tech peuvent permettre d'associer les citoyens à la décision à condition de lever des obstacles et de prendre des précautions (respect des droits, encadrement par la loi de la collecte de données par exemple) ;
- mais l'Assemblée nationale demeure un lieu clé de débat en démocratie : c'est une institution légitime composée de députés élus au suffrage universel direct et mandatés pour voter les lois. L'Assemblée nationale organise les débats entre les représentants des différents partis politiques réunis en hémicycle. Toutefois, l'Assemblée nationale s'adapte et utilise l'outil numérique pour répondre aux aspirations des citoyens de débattre (exemple des pétitions citoyennes à l'Assemblée nationale).